



Pas de trêve non plus pour la répression policière !

Communiqué des fédérations SUD Collectivités territoriales et SUD Education et SOLIDAIRES 13

Ce 28 décembre des manifestations et des actions étaient organisées partout en France pour la défense de notre système de Retraites et le renforcement de la grève. À Marseille, ils et elles étaient plusieurs centaines à manifester avec les gilets jaunes.

En fin de manifestation deux manifestant.es, militant.es de nos syndicats SUD Collectivités Territoriales et SUD éducation, ont été arrêté.es. Un troisième manifestant (Street Medic) a été arrêté par la suite. Les trois ont fini par être libéré.es après leur garde à vue. Nos camarades de SUD sont convoqué.es au tribunal le 18 novembre 2020 pour entrave à la circulation.

Que ce soit lors des piquets de grève devant le NH Hôtel, lors de la grève des salariés du McDonald's de Saint-Barthélemy, lors des actions pour le logement digne ou lors des manifestations, nos organisation condamnent l'intimidation, la répression policière et judiciaire de nos luttes, à Marseille comme ailleurs.

Nous exigeons l'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre de nos camarades, le respect du droit de manifester et l'arrêt d'une répression policière responsable de nombreuses mutilations et d'un décès à Marseille même.

Dans les Bouches-du-Rhône comme ailleurs, la meilleure réponse à apporter à ces pratiques et à la stratégie de pourrissement du gouvernement est la généralisation de la grève dans les jours qui viennent, et en particulier à partir du 9 janvier, à l'appel de l'intersyndicale, et tant que le projet de casse des retraites sera maintenu.

Battons-nous pour nos droits à la retraite et pour imposer un autre avenir !

Le 30 décembre 2019
SUD Education
SUD Collectivités Territoriales
SOLIDAIRES 13